

AR Prefecture

063-200072080-20221213-CC20220804_1-DE
Reçu le 10/01/2023

Pays
de
Saint-Eloy
communauté de communes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 13 DÉCEMBRE 2022

Nombre de Conseillers :

En exercice : 53

Présents : 35

Votants : 44

L'an deux mille vingt-deux, le 13 décembre à 18 heures, le Conseil Communautaire du Pays de Saint Eloy, convoqué le 7 décembre 2022 par voie dématérialisée, s'est réuni à la Maison de l'Entrepreneur à Saint Eloy-les-Mines, sous la présidence de Monsieur Laurent DUMAS, Président en exercice.

N° CC2022-08-04

OBJET :
DESIGNATION DES
DELEGUES AU SICTOM
DES COMBRAILLES

Présents : Jean-Yves ARNAUD ; Denis ASTRUC ; Michel BANCAREL ; Cédric BOILOT ; Karine BOURNAT-GONZALEZ ; Jean-Claude CAZEAU ; Serge COMPTE ; Daniel CLUZEL ; Jacqueline DUBOISSET ; Robert DUBUIS ; Laurent DUMAS ; Sylvain DURIN ; Annelyse DURON ; Bernard DUVERGER ; Jean-Claude GAILLARD ; Marc GIDEL ; Patrick GIDEL ; Bernadette GOURSON ; Bernard GRAND ; Christian JEROME ; Christian JOUHET ; Claire LEMPEREUR ; Jean-Jacques LOUIS-FERANDON ; Michèle MEUNIER ; Sabine MICHEL ; Christiane MOUGEL ; Roger OLLIER ; Laurence ORIOL ; Bernard PENY ; Christophe SARRE ; Jean-Marc SAUTERAU ; Marie TARDIVAT ; Jacques THOMAS ;

Conseillers Communautaires, formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : Didier BOURNAT ayant donné procuration à Sylvain DURIN ; Guy CHARTOIRE ayant donné procuration à Laurent DUMAS ; Aurélie DEFRETIERE ayant donné procuration à Jean-Claude GAILLARD ; Bernard FAVIER ayant donné procuration à Laurence ORIOL ; Pascale JEAN ayant donné procuration à Bernard GRAND ; Marie-Christine LOURDIN ayant donné procuration à Jacqueline DUBOISSET ; Anthony PALERMO ayant donné procuration à Cédric BOILOT ; Catherine SIMONET ayant donné procuration à Christian JEROME ; Odile SOULIER ayant donné procuration à Marc GIDEL ;

Excusés remplacés par le suppléant : Jean-Claude BELLARD remplacé par Gilles NAVARRO ; François BRUNET remplacé par Lionel FAURE ;

Excusés : Marc BEAUMONT ; Pierrette DAFFIX-RAY ; Claude DUBOSCLARD ; Jérôme GAUMET ; Gilles GOUYON ; Jean-Jacques GRZYBOWSKI ; Margaux PIQUELLE ; Valérie ROCHE ; David SABY

Secrétaire : Karine BOURNAT-GONZALEZ

AR, Prefecture
Le Président,

063-200072080-20221213-CC20220804_1-DE
Reçu le 10/01/2023

Après avoir rappelé qu'avant la fusion de 2017, 33 communes de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Eloy étaient membres du syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères (SICTOM) des Combrailles et que chacune était représentée par 2 délégués au sein de ce syndicat,

Après avoir rappelé également que lors de la création de la Communauté de Communes au 1er janvier 2017, comme il n'y avait ni identité de périmètre entre le SICTOM et l'EPCI, ni inclusion du SICTOM dans le périmètre de l'EPCI, mais chevauchement des périmètres, il a dû être fait application du principe de représentation substitution,

Vu la délibération n°33-2022-09-24 du conseil municipal de la commune de Saint Hilaire près Pionsat concernant les nouveaux délégués au SICTOM suite à la démission de M. Romain PERONNET,

Vu la délibération n°DCM2022-62 du conseil municipal de la commune de Saint Eloy les Mines concernant les nouveaux délégués au SICTOM suite à la démission de M. Marc BEAUSOLEIL,

Vu la délibération n°1 du conseil municipal de la commune de Sauret Besserve concernant les nouveaux délégués au SICTOM suite à la démission de Mme Jocelyne LELONG,

Considérant que ce mécanisme de représentation substitution permet de transférer à un EPCI à fiscalité propre les compétences dont s'étaient déjà dessaisies les communes au profit de syndicats de communes ou de syndicats mixtes, et ce, sans avoir au préalable à retirer ces compétences aux syndicats concernés,

Considérant que conformément à l'article L. 5214-21 du Code Général des Collectivités Territoriales les communautés de communes sont ainsi automatiquement substituées à leurs communes membres au sein des syndicats de communes ; étant précisé que le syndicat reste compétent et devient syndicat mixte puisque l'EPCI y adhère au lieu et place de ses communes membres,

Considérant que le SICTOM des Combrailles comprenait avant la fusion 2 délégués titulaires par commune membre et qu'il appartient donc désormais à la Communauté de Communes de désigner 66 délégués communautaires pour siéger en son nom au SICTOM des Combrailles,

Propose au Conseil Communautaire :

- De fixer la liste des délégués de la communauté de communes au SICTOM des Combrailles comme suit :

Rémi	DUBOISSET
Muriel	GAILLET
Michel	CHASSAGNOL

AR Prefecture Jean-Marie	SIMON
063-200072080-20221213-CC20220804_1-DE Reçu le 10/01/2023 Anne	DARVENNE
Jean-Paul	TOUVERON
Rémi	BULIDON
Alain	GOMOT
Vicky	RATNIK
Emmanuelle	ESCAMEZ
Robert	DUBUIS
Jean-Paul	SAUNIER
Jean-Claude	LEDUC
Jean-François	TIXIER
Xavier	DONEAUD
Yves	GIDEL
Sébastien	RICHARDOT
Mathieu	THEVENET
Elie	CHAFFRAIX
Vincent	PECYNY
Coline	JEANNIN
Michelle	LECLACHE
Lucie	GUILLOT
Evelyne	VILCHENON
Pascal	DESCOS
Michel	PHELIPAT
Jean-Yves	ARNAUD
Guillaume	MATHIEU
Claire	LEMPEREUR
Margaux	PIQUELLE
Dominique	PRADEL
Bernard	LARVIN
Virginie	ARNAUD
Sébastien	CAVARD
René Michel	DEQUAIRE
Jean-Claude	TAUTOU
Gérard	DUBOSCLARD
Alain	LIZARD
Anthony	PALERMO
Bernard	GRAND
Carinne	CHARTIER
Marie-Paule	JARRIGE
Philippe	COULANGHON

AR Prefecture		HERVE
Didier		BUTTER
063-200072080-20221213-CC20220804_1-DE Reçu le 10/01/2023		LAUSSEDAT
Catherine		BARRIER
Vincent		COUSSON
Jeannine		DUPOUX
Christophe		FAURE
Lionel		GOUYON
Gilles		MOURLON
Gérard		LABBE
Damien		MAQUAIRE
Guy		LAGUET
Jacques		MARCHAT
Loïc		CHAMPOMIER
Gilles		CHARBONNIER
Nadine		BODY
Thomas		CHAGNON CORNADEAU
Corinne		GIDEL
Jacqueline		ZOZIME
Marie		MEGE
Annie		TAUTOU
Pierrette		CAUVIN
Marion		DUDYSK
Philippe		

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- approuve cette liste de délégués,
- autorise le président et la Directrice Générale des Services à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération et les charge de la publication et de l'exécution de cette décision.

.....

Fait et délibéré à l'unanimité à la Maison de l'Entrepreneur à Saint Eloy les Mines, le 13 décembre 2022.

Le Président
Laurent DUMAS

Pays
de
Saint-Eloy
communauté de communes